

EMBARGO : POUR DIFFUSION APRÈS MIDI – 2 DÉCEMBRE 2015

Le Parc de Sacha remporte les 100 000 \$ du Fonds communautaire Aviva

L'ORIGINAL, ONTARIO – Le Parc de Sacha a remporté les 100 000 \$ du Fonds communautaire Aviva. Le projet de terrain de jeux universellement accessible, qui sera aménagé à L'Original, a été choisi à titre de grand gagnant parmi plusieurs centaines d'autres soumissions à l'échelle du Canada grâce à ce concours que commanditent les Assurances Aviva.

Ce projet qu'ont soumis Jason et Jacquelyn Chenier a été sélectionné par un panel de juges d'Aviva; ces dignitaires ont évalué chacun des 30 projets finalistes afin de juger de leur mérite et de leur valeur. Le Parc de Sacha jouissait d'une bonne position au classement national au moment d'être sélectionné pour la ronde finale puisqu'il a récolté le plus de votes de tous les projets présentés d'un bout à l'autre du Canada lors de la période de vote qui a duré 18 jours, entre les 6 et 23 octobre derniers.

L'organisateur principal du Parc de Sacha, Jason Chenier s'est dit enchanté des résultats : *«C'est une victoire monumentale pour notre projet et cela signifie que le Parc de Sacha deviendra réalité très prochainement. Nous sommes très reconnaissants envers les merveilleuses personnes chez Aviva qui ont cru en notre rêve de créer un endroit où tout le monde peut jouer.»*

Monsieur Chenier a expliqué que le prix de 100 000 \$ du Fonds communautaire Aviva assure ni plus ni moins le début de la phase 1 de la construction du projet de terrain de jeux inclusif en 2016. *«Nous devons encore prélever environ 50 000 \$ afin d'entamer la phase initiale mais nous avons confiance que grâce à l'appui de la communauté et de nos efforts soutenus de prélèvement de fonds, nous devrions pouvoir entamer l'exécution des travaux, l'été prochain.»*

Depuis son lancement en mars 2015, le Parc de Sacha a bénéficié d'un appui communautaire qui a dépassé de très loin les attentes de la famille Chenier. *«Cette victoire au Fonds communautaire Aviva est véritablement un effort communautaire. Nous avons beaucoup bénéficié de l'appui d'entreprises locales comme les courtiers d'assurance Théorêt et Martel, la Willow Creek Company et Golden Hill Films, qui nous ont donné un solide coup de main au moment de soumettre notre candidature. Nous voulons aussi souligner l'apport des médias locaux qui ont préparé des reportages sur notre inscription au concours, sans oublier les écoles et entreprises qui ont placé des affiches et distribué des cartons d'incitation au vote; tout cela s'est avéré crucial, ce qui nous a permis de passer le mot pendant la ronde des votes. Bien sûr, au-delà de toute autre considération, nous voulons remercier tous nos partisans qui ont voté de façon quotidienne en notre faveur. C'est sensationnel ce qu'une communauté peut accomplir lorsque nous nous rallions à une cause commune,»* d'ajouter Jason Chenier.

L'organisateur principal insiste qu'il entretenait bon espoir pour le projet dès le début : *«Nous pensions vraiment que si le Parc de Sacha franchissait la ronde des votes, il se pouvait véritablement que nous remportions le grand prix. Notre projet est vraiment valable et heureusement, les gens de chez Aviva étaient du même avis.»*

Cette tournure des événements ravit tout autant le maire du canton de Champlain, Gary J. Barton. *«La construction prochaine du Parc de Sacha est une bonne nouvelle pour nos résidents qui ne manqueront pas, j'en suis persuadé, de se servir des nouvelles installations. Il nous fait très plaisir de participer à la création de ce parc à portée des personnes de toutes les aptitudes. Nous serons très heureux d'accueillir des utilisateurs, d'où qu'ils viennent, de la région comme d'ailleurs. Enfin, je crois que le Parc de Sacha nous aura rappelé à quel point une communauté peut accomplir des merveilles lorsqu'elle se rallie derrière un projet comme celui-ci. Merci Aviva et bravo à tout le monde qui a contribué à ce succès!»,* de déclarer monsieur Barton.

Les efforts de collecte de fonds du Parc de Sacha se poursuivront le 6 décembre prochain à la *Knox Presbyterian Church* à Vankleek Hill. Les profits de son concert «Le cœur de Noël» (*The Heart of Christmas*) seront versés à ce projet.

Vous trouverez d'autres renseignements au sujet du Parc de Sacha et des autres activités de prélèvement de fonds à la page Facebook, le facebook.com/SACHAsPARK.

– 30 –

Au sujet du Fonds communautaire Aviva

Depuis 2009, Aviva Canada a attribué 5,5 millions \$ à 192 projets victorieux d'un bout à l'autre du pays. Plus de 10 000 idées ont été soumises à ce jour, si bien que le Fonds communautaire Aviva compte plus d'un million de participants inscrits, ces mêmes gens ayant inscrit environ 9 millions de votes.

Au sujet d'Aviva Canada

Aviva Canada est l'un des chefs de file au Canada en matière d'assurance de propriété et d'assurance risques divers. Cette entreprise offre de l'assurance domicile, automobile et d'affaires à plus de trois millions de clients. Elle est une filiale de la multinationale Aviva plc (basée au Royaume-Uni) et compte plus de 3 000 employés en 25 succursales, en plus de 1 700 partenaires en courtage indépendant. Pour de plus amples renseignements, consultez le : avivacanada.com.

Au sujet du Parc de Sacha :

Un terrain de jeux, baptisé le Parc de Sacha est proposé dans le nouveau projet résidentiel Place La Seigneurie à L'Original. Une fois construit, celui-ci différera

d'un terrain habituel en ce qu'il sera universellement accessible, ce qui permettra aux enfants de toutes les aptitudes de profiter du parc et de l'équipement. Le but, c'est de créer un parc qui soit inclusif et dont l'équipement sera fonctionnel pour tout le monde, y compris les enfants ayant certains défis à surmonter. Ce sera un terrain où TOUT LE MONDE pourra jouer. La famille Chenier a fait l'acquisition d'une parcelle de terrain afin que le parc y soit aménagé et elle travaille de concert avec le canton de Champlain – la Municipalité appuie le projet – afin de recueillir le financement nécessaire à l'achat de l'équipement, ce qui pourrait nécessiter plusieurs centaines de milliers de dollars.

Au sujet de Sacha Chenier:

Sacha Chenier était un garçon âgé de 11 ans qui habitait L'Orignal, en Ontario. La paralysie cérébrale l'avait lourdement affecté, si bien qu'il a eu recours à un fauteuil roulant pendant la majeure partie de sa vie. Il est né aveugle, épileptique et en proie à de gros retards cognitifs. Sacha avait besoin d'aide pour ses soins quotidiens et ne pouvait accomplir seul les tâches les plus banales sans recevoir de l'aide. Ses parents Jason et Jacquelyn ainsi que son frère Sebastien s'occupaient de lui à la maison. En dépit de ses nombreux défis, Sacha était un garçon heureux qui adorait être entouré d'autres enfants. Il fréquentait l'École élémentaire catholique Paul-VI à Hawkesbury et ses nombreux amis tenaient beaucoup à lui. Sacha affichait toujours un large sourire et son rire contagieux avait de quoi illuminer une pièce. Sacha s'est éteint soudainement le 9 juin 2014 en raison de complications liées à l'épilepsie.

Renseignements médias

Jason Chenier et Jacquelyn Chenier
courriel : SACHAsPARK@gmail.com
téléphone : [613 676-0517](tel:613-676-0517) (Jacquelyn)

Pour de plus amples renseignements sur le Parc de Sacha :

GoFundMe.com/EveryoneCanPlay
Facebook.com/SachasPark
Tumblr: sachaspark.tumblr.com
Twitter: @SachasPark